

## Analyse du témoignage

Le double témoignage permet de rendre compte d'une des étapes du processus génocidaire. Datant de juillet 1915, il se situe quelques semaines après la décision officielle, prise par le conseil des ministres le 13 mai 1915, de déporter les populations arméniennes des vilayets orientaux d'Erzerum, Van et Bitlis. Décision suivie le 21 juin 1915 par l'ordre général de déportation de tous les Arméniens sans exception. Cet ordre est transmis à tous les vilayets par le ministre de l'Intérieur Talât.

Cependant, ici la jeune Arménienne qui témoigne est originaire de Fournous, un village situé en Zeitoun et Marach, en Cilicie. La déportation des Arméniens de Zeitoun et des villages environnants est organisée à partir d'avril 1915. Fin février, 32 jeunes Zeïtouniotes attaquent des gendarmes turcs-ils auraient commis des exactions à l'égard de jeunes filles arméniennes. La population arménienne est poussée à dénoncer les auteurs. Arrêtés puis enfermés, les 32 Zeïtouniotes parviennent à s'enfuir. C'est le prétexte à la répression : 50 notables de Zeitoun sont arrêtés puis la ville est vidée ainsi que les villages alentour. 25 000 Arméniens sont déportés (6 000 à 8000 sont envoyés dans la région de Koniah, les autres vers Deir ez-Zor. Les convois traversent Marach, Adana, Tarse, Alep et Aïntab en avril et mai 1915. Le récit de Martha Karabachian correspond à ces étapes. La jeune Martha Karabachian raconte avoir marché durant 4 semaines et être dans le camp de Deir ez-Zor depuis 3 semaines. Le convoi est donc parti à la fin du mois de mai. Le « nettoyage » de la région de Zeitoun est achevé à la mi-juin. (cf. Y. Ternon, *Les Arméniens, histoire d'un génocide*, p.223-225, Seuil 1977)

Dans son témoignage, Martha Karabachian raconte la séparation des hommes et des femmes et enfants. Elle explique que les hommes avaient été arrêtés pour être enrôlés dans l'armée. C'est évidemment un prétexte puisque depuis le 25 février 1915, les conscrits arméniens ont été désarmés (Le ministre de la Guerre, Enver Pacha, signe un décret ordonnant le désarmement des soldats arméniens à cette date.). Le témoignage permet d'expliquer le processus génocidaire qui va être mis en œuvre également dans les provinces orientales : les notables sont systématiquement arrêtés, torturés et tués puis un avis de déportation est publié en vertu duquel toute la population doit être évacuée vers les déserts de Syrie et de Mésopotamie en convois de femmes, d'enfants et de personnes âgées qui quittent la ville à intervalles réguliers, à pied, avec peu ou pas de bagages, accompagnés de gendarmes à cheval.

Martha Karabachian qualifie de « marche très pénible » ce qui sera qualifié de marche de la mort. Les convois d'Arméniens, escortés de gendarmes, suivent la longue marche de la mort vers le désert, à travers des chemins arides ou des sentiers de montagne ; les déportés sont privés d'eau et de nourriture, rapidement déshumanisés par les sévices, les assassinats, les viols et les raptés de femmes et d'enfants perpétrés par les Kurdes et les Tcherkesses.

Martha Karabachian évoque ensuite le camp de Deir Ez-Zor «les tentes primitives », « la chaleur », « le manque de pain ». Deir-ez-Zor est le principal site abritant des camps de concentration durant le génocide des Arméniens. Destination finale des cohortes de déportés arméniens en 1915-1916, Deir ez-Zor est situé dans les sables du désert syrien sur les rives de l'Euphrate, à 450 km de Damas et 320 km d'Alep.

Malgré l'écroulement réalisé tout au long de la ligne de l'Euphrate, de camp en camp, des dizaines de milliers de déportés arrivèrent à Zor. D'après un témoin allemand qui rendit compte au consul Rössler de son voyage à Zor, il y avait déjà, au début de novembre 1915, environ 15 000 Arméniens dans cette partie du désert syrien où «il meurt 150 à 200 personnes par jour. C'est d'ailleurs ce qui explique que la ville puisse absorber les déportés qui continuent à arriver par milliers » (cf. Rapport secret du docteur Johannes Lepsius sur les massacres d'Arménie, publié en France en 1919 chez Payot).

Sur les camps échelonnés de Meskené à Deir ez-Zor, on dispose également du rapport d'Auguste Bernau, agent du bureau d'Alep de la Vacuum Oil Company de New York. Auguste Bernau fit parvenir ce rapport au consul américain d'Alep, J. B. Jackson, le 21 septembre 1916. Il y décrit des camps improvisés tout au long de l'Euphrate, où étaient parqués, en plein air, exposés à toutes les intempéries, presque sans vêtements, et à peine nourris, des milliers d'Arméniens.

Le témoignage de L. Mohring permet d'aborder le contexte. La missionnaire allemande évoque « des massacres » et la « haine » que les Arméniens nourrissaient contre les Turcs depuis ces derniers. Les massacres évoqués par la missionnaire se rapportent-ils aux massacres de 1894- 1896 ou bien à ceux d'Adana en 1909 ? Rien ne permet de trancher. Toutefois, leur évocation peut permettre de rappeler la situation des Arméniens et les persécutions qu'ils ont subies depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'infirmière allemande distingue clairement Turcs et Arméniens. Le fait que les Arméniens forment une communauté à l'intérieur de l'Empire ottoman apparaît très clairement. Au XIX<sup>e</sup>, le peuple arménien (peuple uni par une langue et une religion issue du christianisme) est partagé entre 3 empires : l'Empire ottoman, l'Empire russe, l'Empire perse. La majorité des Arméniens (environ 2 millions) vit dans l'Empire ottoman.

Sous le règne du sultan Abdulhamid II débute une vague de massacres à travers tout l'Empire ottoman. Au moins 250 000 Arméniens meurent entre 1894 et 1896, victimes de la répression du gouvernement ottoman dans un contexte de nationalisme turc et du développement du panturquisme.

Le panturquisme ou turquisme est une idéologie nationaliste née au XIX<sup>e</sup> siècle cherchant à renforcer les liens entre les peuples turcophones, voire à susciter leur union au sein d'un même État.

Les Arméniens constituent un obstacle à la volonté de réaliser une union des peuples turcs.

En juillet 1908, le sultan est déchu à la suite du coup d'Etat militaire mené par les Jeunes Turcs. Face au nouveau pouvoir et aux premiers échecs (indépendance de la Bulgarie, annexion de la Bosnie Herzégovine par l'Autriche Hongrie, de la Crète par la Grèce), l'opposition se durcit autour des musulmans les plus conservateurs qui veulent rétablir le pouvoir du sultan. La contre révolution dégénère en une flambée de violence anti-arménienne : les massacres d'Adana où 20 000 à 30 000 Arméniens meurent.

En février et juin 1914, le comité central du CUP (Comité Union et Progrès, à la tête du gouvernement depuis 1908) décide, au cours de plusieurs réunions secrètes, d'un « plan homogénéisation » de l'Anatolie et de liquidation des « concentrations de non-Turcs ».

Le témoignage de l'infirmière rend également compte de la diffusion de l'image de traître et d'ennemi de l'intérieur. A partir d'avril 1915, les Arméniens sont présentés dans la presse comme les « ennemis intérieurs », des traîtres à la patrie. La presse relaye les accusations de complots. L'opinion est préparée. L'infirmière évoque « la peur » que suscitent les Arméniens : « ceux-ci en avaient toujours peur ». Enfin, le complot arménien est évoqué : « les zaptiehs expliquaient que c'était parce que les Arméniens étaient de connivence avec les Russes. ». On constate d'ailleurs que l'infirmière adhère aussi à cette théorie puisqu'elle conclue son témoignage par : « Beaucoup d'Arméniens peuvent être coupables et peuvent expier les fautes qu'ils ont commises » apportant cependant une nuance essentielle en relevant que les femmes et les enfants sont également les victimes de la politique mise en place par la CUP. La Première Guerre Mondiale crée les circonstances du génocide.

Le double témoignage met donc en évidence le processus génocidaire. Il permet également d'aborder la planification mise en place par le Comité central de l'Ittihad : se débarrasser des Arméniens totalement, proprement, discrètement, à moindres risques et à moindres frais. (cf. Y. Ternon, *Les Arméniens, histoire d'un génocide*, p.213-215, Seuil 1977).

S'en débarrasser totalement : les deux témoignages mentionnent les femmes, les enfants...

S'en débarrasser proprement : la déportation vers des régions désertiques est cartographiable à partir du récit de la jeune Arménienne

S'en débarrasser discrètement : prétexte de mesures de guerre face à un mouvement insurrectionnel

S'en débarrasser à moindres risques : les Arméniens ont été désarmés, les hommes et les notables neutralisés en premier

S'en débarrasser à moindres frais : les biens des Arméniens sont spoliés